

CNC/Accès équitable aux médias publics

Le point avant la mise en place de la commission

SM

Libreville/Gabon

Le président du Conseil national de la Communication et son équipe ont reçu, hier, en milieu de matinée, les représentants des partis politiques ayant des candidats à l'élection présidentielle du 27 août prochain. En prélude à la mise en place de la "Commission accès équitable" aux médias publics.



Une phase de la rencontre entre les membres du Conseil national de la Communication (CNC, photo de gauche) et les représentants des partis politiques ayant un candidat à la prochaine présidentielle.

UNE rencontre entre les membres du Conseil national de Communication (CNC) avec à sa tête son président, Jean-François Ndongou, et les représentants des partis politiques s'est tenue hier matin au siège de ladite institution. Il s'agit notamment des formations politiques dont les candidats prendront part au prochain scrutin présidentiel, en at-

tendant confirmation de la validation des candidatures par la Cour constitutionnelle. L'objectif de cette rencontre était, pour les membres du CNC, de s'accorder sur un certain nombre de points, conformément aux textes, avant la mise en place de la commission qui sera chargée d'assurer l'accès équita-

ble des candidats aux médias publics. Laquelle, selon la loi, aurait du être déjà mise en place depuis le 13 juillet dernier. Le retard accusé à cet effet est donc d'une semaine. Cela, en dépit des dispositions prises par l'organe en charge de réguler la communication en période électo-

correspondances aux formations politiques de l'opposition et de la majorité, afin qu'elles désignent leurs représentants devant faire partie de la "Commission accès équitable". Le président du CNC regrette de n'avoir pas encore reçu les réponses des partis poli-

tiques. «Toutes les lettres, a-t-il précisé, ont été transmises depuis le 29 juin dernier». C'est dire que, «si la commission a un retard, celui-ci n'incombe pas au CNC. Ce qui fait que d'ici le 27 juillet, nous commencerons nous-mêmes à travailler en l'absence des partis politiques», a déclaré Jean-François Ndongou. Non sans ajouter que dans ce cas,

son institution se chargerait également de mettre en place un Code de bonne conduite de façon unilatérale.

Aussi, le président du CNC a-t-il tenu à faire savoir à ses interlocuteurs les bases du principe d'équité quant à l'accès aux médias de l'Etat. Notamment, la mise à disposition à ladite commission, des programmes de campagne de chaque candidat. Signalons qu'au terme de cette réunion, un délai supplémentaire de 48 heures a été accordé aux partis de la majorité et de l'opposition, pour faire connaître les membres qui les représenteront au sein de la structure en charge de coordonner l'accès équitable aux médias publics.

C H A N G E

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 21/07/2016



Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1013	1USD =	595,621	1 USD	631,992
CAD	1,4382	1CAD =	456,096	1 CAD	480,079
JPY	117,3300	1JPY =	5,591	100 JPY	581,365
GBP	0,8361	1GBP =	784,591	1 GBP	818,428
CHF	1,0882	1CHF =	602,791	100 CHF	63 117,46
ZAR	15,7296	1ZAR =	41,702	100 ZAR	4 336,51
MAD	10,8421	1MAD =	60,501	MAD	62,91
CNY	7,3501	1CNY =	89,245	1CNY	91,92

INDICES BOURSIERS		
	en date du	
CAC 40	21/07/2016	4 379,76
DOW JONES	21/07/2016	18 595,03

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
21 Juillet 2016: 47,51